



TAUX DE TVA APPLICABLE à partir du 01 janvier 2023	
Bien ou prestation facturé	Taux de T.V.A.
Andainage	5,5
Animaux vendus entre agriculteurs pour la production agricole	5,5
Arbustes et plants	10
Arrachage des produits agricoles :	
- Betteraves sucrières	5,5
- Betteraves fourragères	5,5
- Lin industriel	20
- Pommes de terre de consommation	5,5
Arrasements de talus	20
Battage des récoltes destinées à l'alimentation humaine	5,5
Battage des récoltes destinées au bétail ou à l'agriculture	5,5
Binage des sols	5,5
Biomasse pour méthanisation	20
Broyage de la paille à usage agricole	5,5
Bois destiné au chauffage sur pied ou abattu, quelles que soit sa dimension	10
Bois d'œuvre et d'industrie sur pied ou abattus (en grumes, rondins, billons)	20
Céréales destinées à l'alimentation humaine (avec ou sans transform°)	5,5
Céréales destinées à l'alimentation animale	5,5
Colza destiné à l'alimentation humaine	5,5
Colza destiné à l'alimentation animale	5,5
Colza destiné à l'industrie	20
Coupe de fourrages	5,5
Curage des fosses	20
Curage des fosses septiques des particuliers (habitat" + 2ans)	10
Débardage de bois	10
Déchets de bois, sciure destinés au chauffage	10
Déchets de bois, sciure non destinés au chauffage	20
Défanage des pommes de terre de consommation	5,5
Défanage des pommes de terre féculé	20
Désinfection des semences	5,5
Disquage des sols	5,5
Drainage, irrigation	20
Déneigement de voiries	10
Elagage des arbres (selon les cas, cf. TVA applicables aux travaux forestiers)	10/20
Ensilage	5,5
Entretien des sentiers forestiers	20
Epandage (3)	20
Foin et fourrage	5,5
Hersage des sols	5,5



TAUX DE TVA APPLICABLE à partir du 01 janvier 2023	
Bien ou prestation facturé	Taux de T.V.A.
Labour	5,5
Location de matériel	20
Lin alimentaire (graines, huile)	5,5
Lin pour l'industrie (fibres)	20
Lin destiné à faire des tourteaux pour l'alimentation animale	5,5
luzerne (destinée à l'alimentation animale)	5,5
Main d'œuvre	20
Moissonnage des récoltes destinées à l'alimentation humaine	5,5
Moissonnage des récoltes destinées au bétail ou à l'agriculture	5,5
<i>Mouture des céréales</i>	5,5
Miscanthus vente à un agriculteur pour litières des animaux	5,5
Miscanthus vente aux particuliers, animaleries, collectivités	20
Paille	5,5
Pension d'animaux en croissance (génisses etc...)	5,5
Plantations	20
<i>Si ces travaux sont réalisés en même temps que les travaux de préparation du sol, au cours d'un même passage, le taux réduit de 5.5% s'applique sur l'ensemble.</i>	
Plants de pommes de terre	5,5
Pommes de terre de consommation	5,5
Pommes de terre pour alimentation des animaux	5,5
Pommes de terre pour industrie non alimentaire (féculé)	20
Pressage paille et fourrages	5,5
Ramassage des récoltes destinées à l'alimentation humaine	5,5
Ramassage des récoltes destinées à l'industrie (ex lin textile)	20
Ramassage des récoltes destinées au bétail ou à l'agriculture	5,5
Sciage des grumes	20
Taille des arbres, vigne, haies	20
Terrassement	20
Traitement des cultures	20
Triage et calibrage de produits agricoles à 5.5 % (ex : triage pdt conso)	5,5
Tonte des moutons	20
<i>Tronçonnage d'arbres sur pieds au profit d'agriculteurs ou de forestiers</i>	10
Tronçonnage arbres sur pieds au profit particuliers de collectivités	20